

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 7 janvier 2015

SFI® travaille à assurer la santé et l'avenir de nos forêts en lançant les nouvelles *Normes et règles SFI 2015-2019*

WASHINGTON (D.C.) — Nos décisions de tous les jours ont des effets directs sur la santé et l'avenir de nos forêts. Le lancement des nouvelles *Normes et règles SFI 2015-2019* (où SFI signifie Sustainable Forestry Initiative®) marque une étape importante pour améliorer la prise de décisions tout au long de la chaîne d'approvisionnement et pour promouvoir l'aménagement forestier durable. Une entreprise figurant sur la liste « Fortune 500 » qui s'approvisionne en produits forestiers, un propriétaire foncier qui prépare un plan d'aménagement forestier ou un consommateur qui achète du papier d'imprimante peuvent tous prendre la bonne décision pour nos forêts en choisissant SFI.

« L'avenir de nos forêts repose sur des normes crédibles, transparentes et auditable permettant une utilisation durable des ressources pour les générations présentes et futures. Notre travail débute avec les normes SFI, mais SFI, c'est tellement plus que cela – c'est une communauté unie qui a à cœur la santé et l'avenir de nos forêts, affirme Kathy Abusow, présidente-directrice générale de SFI Inc. SFI joue un rôle central pour renforcer le lien vital entre forêts saines, achat responsable et collectivités durables. »

Un changement important à l'organisation des *Normes et règles SFI 2015-2019* réside dans l'instauration de trois normes distinctes :

- La **Norme d'aménagement forestier SFI 2015-2019** favorise les pratiques de foresterie durable selon treize principes, quinze objectifs, trente-sept mesures de performance et cent-un indicateurs. Ces exigences comprennent des mesures pour protéger la qualité de l'eau, la biodiversité, les habitats fauniques, les espèces en péril et les forêts à valeur de conservation exceptionnelle.
- La **Norme d'approvisionnement en fibre SFI 2015-2019** favorise les pratiques de foresterie responsable selon quatorze principes, treize objectifs, vingt-et-une mesures de performance et cinquante-cinq indicateurs qui visent les 90 p. 100 des forêts du monde qui ne sont pas certifiées. Les exigences d'approvisionnement en fibre comprennent des mesures pour élargir la conservation de la biodiversité, appliquer les meilleures pratiques de gestion en foresterie pour protéger la qualité de l'eau, sensibiliser les propriétaires fonciers et recourir aux services de professionnels de l'aménagement et de l'exploitation des forêts. En indiquant aux participants au programme SFI comment se procurer de la fibre provenant de terres non certifiées, la norme encourage l'application des pratiques de foresterie responsable.
- La **Norme de chaîne de traçabilité SFI 2015-2019** permet de suivre le pourcentage de fibre provenant de forêts certifiées, d'un approvisionnement certifié et du recyclage au cours de la production et de la fabrication jusqu'au produit final. Les organisations peuvent utiliser les méthodes de la séparation physique, du pourcentage moyen ou des crédits-volumes pour suivre et communiquer leurs allégations au sujet de la chaîne de traçabilité. La norme s'applique partout dans le monde.

« Les normes SFI révisées continueront de servir de référence pour la foresterie responsable en Amérique du Nord, dit Lawrence Selzer, président du conseil d'administration de SFI et président-directeur général de The Conservation Fund. Ces normes sont formulées par le public et les collectivités qui les mettent en pratique chaque jour. »

Les forêts certifiées selon la Norme d'aménagement forestier SFI couvrent plus de cent millions d'hectares (un quart de milliard d'acres) s'étendant de la forêt boréale du Canada jusque dans le sud des États-Unis. Cette envergure signifie que les nouvelles normes sont destinées à avoir une incidence croissante sur les pratiques forestières dans les collectivités nord-américaines. La reconnaissance du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) accroît la reconnaissance mondiale de SFI.

Les normes SFI sont mises à jour aux cinq ans afin d'intégrer l'information scientifique la plus récente et de répondre aux nouveaux enjeux. Dans le cadre de la présente mise à jour, des commentaires ont été reçus au cours de deux périodes de commentaires du public de 60 jours et des avis ont été recueillis lors de douze ateliers publics tenus dans l'ensemble du Canada et des États-Unis. Quelque 10 000 parties prenantes avaient été invitées à soumettre des commentaires. Les participants étaient notamment des propriétaires fonciers des secteurs public et privé, des représentants du secteur forestier, des collectivités autochtones, des groupes de conservation, des représentants de l'industrie, des universitaires et des fonctionnaires. Les réponses aux commentaires sont publiées dans le [site Web de SFI](#).

La Commission d'examen externe de SFI, un distingué groupe d'experts représentant des organismes environnementaux, professionnels, universitaires et publics, fonctionnant en toute indépendance de SFI, a assuré une supervision impartiale à chaque étape du processus de révision.

« Le rôle de la Commission d'examen externe de SFI consistait à s'assurer que le processus de révision des normes était transparent, objectif et crédible. Nous avons examiné la réponse à chaque commentaire soumis par le public. Cet accent mis sur la transparence est une des principales forces du programme SFI », affirme Robin Morgan, présidente de la Commission d'examen externe de SFI et directrice adjointe des loisirs, du patrimoine et des ressources bénévoles du Service des forêts du Département de l'agriculture des États-Unis.

-30-

À propos de Sustainable Forestry Initiative Inc. (SFI)

SFI Inc. est un organisme sans but lucratif indépendant qui est l'unique responsable du maintien, de la supervision et de l'amélioration du programme Sustainable Forestry Initiative (SFI) reconnu mondialement. Dans l'ensemble du Canada et des États-Unis, plus de cent millions d'hectares (un quart de milliard d'acres) de forêts sont certifiés selon la Norme d'aménagement forestier SFI. En outre, la Norme d'approvisionnement en fibre SFI indique aux participants au programme SFI comment se procurer de la fibre provenant de terres non certifiées et encourage ainsi l'application des pratiques de foresterie responsable. La Norme de chaîne de traçabilité SFI permet de suivre le pourcentage de fibre provenant de forêts certifiées, d'un approvisionnement certifié et du recyclage au cours de la production et de la fabrication jusqu'au produit final. Les labels de produit SFI aident les consommateurs à prendre des décisions d'achat responsables. SFI Inc. est régie par un [conseil d'administration](#) triple représentant les secteurs environnementaux, sociaux et économiques également. Pour en savoir plus sur SFI, consultez les sites Web www.sfiprogram.org et www.sfiprogram.org/Buy-SFI.

Responsable des relations avec les médias :

Elizabeth Woodworth

Vice-présidente des communications et de l'implication communautaire
Sustainable Forestry Initiative Inc.

Tél. : 202-596-3452

media@sfiprogram.org